

Le discours climato-sceptique : une rhétorique réactionnaire

Antonin Pottier

► **To cite this version:**

Antonin Pottier. Le discours climato-sceptique : une rhétorique réactionnaire. Natures Sciences Sociétés, EDP Sciences, 2013, 21 (1), pp.105-108. 10.1051/nss/2013086 . hal-00865684

HAL Id: hal-00865684

<https://hal-enpc.archives-ouvertes.fr/hal-00865684>

Submitted on 24 Sep 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Libre opinion

Le discours climato-sceptique : une rhétorique réactionnaire

Antonin Pottier

Économiste, Centre international de recherche sur l'environnement et le développement, 94736 Nogent-sur-Marne, France

La conférence de Copenhague en décembre 2009 a sans doute marqué le point médiatique culminant du débat sur les politiques climatiques. Éclipsé aujourd'hui par une actualité financière plus pressante, le débat continue au travers de livres, de chroniques et d'émissions multimédias. Il donne cependant l'impression de piétiner : même échange d'arguments et de contre-arguments, recyclage *ad nauseam* de formules simplistes. La teneur des débats n'encourage pas le citoyen à se forger une opinion.

En dehors des raisonnements spécieux qui essaient de nier l'existence ou l'origine humaine du réchauffement climatique¹, les arguments les plus répétés pour ou contre les réductions de gaz à effet de serre tournent en effet autour de quelques formules simples. Ces schémas qui préemptent le débat s'ordonnent suivant une série de trois couples d'antagonismes, qui déclinent l'opposition entre rhétoriques réactionnaire et progressiste, établie par Albert O. Hirschman² (1991).

Hirschman, reconnu à l'origine pour ses contributions à l'économie du développement, conçoit l'économie comme une science morale et politique. Auteur de plusieurs concepts novateurs qui rapprochent l'économie des autres sciences sociales, comme l'opposition entre défection et prise de parole (Hirschman, 1970), il s'intéresse aux premières justifications du capitalisme pendant l'ascension de ce système économique, au cours des XVII^e et XVIII^e siècles (Hirschman, 1977). Progressiste, il vit les années Reagan comme une ère in-

terminable de simplisme intellectuel. Il cherche alors à comprendre les ressorts du conservatisme qui se déchaîne à cette époque contre les réalisations de l'État-providence, en relisant l'histoire intellectuelle et politique des sociétés occidentales depuis la Révolution française. Dans les discours des opposants aux réformes politiques et sociales, il décèle trois figures argumentatives majeures : l'effet pervers, l'inanité et la mise en péril (*perversity, futility, jeopardy*). Ces trois figures constituent la rhétorique qu'Hirschman qualifie de réactionnaire. Au cours de cette recherche, au départ un combat contre les idées conservatrices, Hirschman découvre le même simplisme chez les partisans des réformes. Les progressistes utilisent en effet prioritairement trois figures, antagonistes des précédentes : le péril imminent, les lois de l'Histoire, la synergie (Hirschman, 1991, p. 265). Le débat sur n'importe quelle réforme devient alors un échange, mécanique et stérile, d'arguments et de leurs miroirs.

Hirschman (1991, p. 13-21) a montré la présence de ces trois arguments dans les débats sur les droits civils (établissement de l'état de droit au XVIII^e siècle), sur la participation politique (extension progressive du droit de vote au XIX^e siècle) et sur l'attribution de droits sociaux (mise en place de l'État-providence au XX^e siècle). Après les questions successives des droits civils, politiques et sociaux, la question climatique, et plus largement écologique, pourrait bien susciter le quatrième grand débat des sociétés occidentales.

L'opportunité de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (ou politique climatique) se trouve posée par la mise en évidence du réchauffement climatique d'origine anthropique. Pour analyser ce débat, nous prenons cette justification ultime comme une donnée extérieure. Nous nous concentrons sur les arguments économiques et politiques mobilisés pour approuver ou contester les politiques climatiques.

Nous appelons *climato-sceptiques*, ceux qui s'opposent aux politiques climatiques, et *écologistes*, ceux qui les

Auteur correspondant : pottier@centre-cired.fr

¹ Nous avons analysé ailleurs pourquoi les opposants à la politique climatique empruntent principalement la voie de la négation de l'origine anthropique du réchauffement (Pottier, 2011). Ici, les arguments de nature économique, sociale ou politique nous intéressent avant tout.

² L'auteur dédie son texte à la mémoire d'Albert O. Hirschman, décédé le 10 décembre 2012.

défendent. La grille de lecture proposée par Hirschman s'adapte remarquablement au débat public sur ces politiques. Lors de la discussion sociopolitique des politiques climatiques, les écologistes mettent en œuvre une rhétorique progressiste, au service de la réforme. Les arguments des climato-sceptiques, contre les politiques de réduction des gaz à effet de serre, prennent eux la forme de la rhétorique conservatrice.

Pour le montrer, nous nous appuyons sur des citations tirées d'ouvrages ou de tribunes écrits par des personnalités prenant position sur les politiques climatiques. Minoritaires, les climato-sceptiques s'expriment avant tout au travers de pamphlets et leurs propos sont polémiques. Majoritaires, les écologistes s'expriment avec une plus grande diversité de style. Nous avons choisi nos exemples prioritairement chez les hommes et femmes politiques, mais même des experts reconnus, plus pondérés, usent, dans le débat public, des formes rhétoriques systématisées par Hirschman.

En nous attachant aux figures rhétoriques, à la forme des arguments, nous ne prétendons pas rendre justice aux raisonnements des uns et des autres. Nous ne discutons pas ici de leur validité mais mettons au jour une identité de forme avec des figures rhétoriques connues. Cette démarche a l'inconvénient de se mettre à dos les tenants des deux camps, qui ressentent cette stylisation comme une caricature – Hirschman (1995) observait, un brin désabusé, l'incompréhension dont il avait été l'objet. Au risque de subir à notre tour les mêmes déboires, nous pensons néanmoins que l'étude rhétorique des discours permet d'éclairer utilement la captation du débat par quelques lieux communs rhétoriques.

L'inanité

Selon les opposants à la limitation des émissions de gaz à effet de serre, celle-ci n'aurait pratiquement aucun effet. Parce que la France n'émet que 2% du total mondial, parce que les Américains ne veulent pas négocier leur mode de vie, parce que les Chinois et les Indiens n'ont pas envie de se restreindre..., une litanie pour ancrer dans les esprits l'idée que les efforts demandés ne serviront à rien. C'est la thèse de l'inanité de toute volonté de réforme (Hirschman, 1991, chap. 3) : Christian Gerondeau (2009) en formule la version la plus radicale. Pour lui, « la totalité des hydrocarbures fossiles de la planète [est] appelée à être utilisée et le carbone qu'ils contiennent à engendrer du CO₂ » (p. 62). Ainsi « nos efforts ne serviront à rien sur ce plan puisque ce que nous n'utiliserons pas le sera par les autres, et que les émissions prendront place en tout état de cause et resteront inchangées au niveau de la planète » (Gerondeau, 2009, p. 52-53). Il liste une vingtaine de mesures avant de s'interroger : « À quoi servent toutes ces mesures du point de vue de la lutte contre l'effet de serre ? Une seule

réponse s'impose : À RIEN. À RIEN du point de vue des émissions planétaires de gaz à effet de serre et donc d'un éventuel impact sur le climat, absolument à rien puisque ce que les uns n'émettront pas le sera par les autres » (Gerondeau, 2009, p. 61).

Ce « paradoxe de Gerondeau » relève bien d'une mise en scène rhétorique, car il découle des préjugés implicites de son auteur. Une autre vision est possible. Alors qu'Henri Prévot (2007), ingénieur des Mines, remarque que la combustion des ressources fossiles disponibles entraînerait un changement climatique de grande ampleur, il n'en déduit pas que les mesures contre les émissions de gaz à effet de serre sont vouées à l'échec. Au contraire, tandis que C. Gerondeau postule que ces ressources seront nécessairement utilisées, H. Prévot bâtit une politique fiscale pour nous empêcher de consommer tous les hydrocarbures accessibles. Même plausible, le « paradoxe de Gerondeau » n'est pas une fatalité.

À cet argument d'inanité, Hirschman opposait la thèse du mouvement de l'Histoire : les transformations voulues seraient inévitables car elles s'inscriraient dans le sens de l'Histoire. Cet argument miroir est marqué par le contexte dans lequel Hirschman écrivait, celui de la fin de la guerre froide, où le marxisme-léninisme jouait encore un grand rôle. Aujourd'hui, il est moins présent de manière explicite, mais transparait encore³, par exemple lorsque la politique climatique est reliée à un nouvel âge de la civilisation. Des députés européens écologistes ont ainsi fait de Copenhague « un de ces moments charnières où un monde doit s'éteindre pour qu'un autre puisse naître » (Besset *et al.*, 2009), tandis que Corinne Lepage (2010), présidente du parti écologiste CAP 21, appelle à ne pas rater le « coche de l'Histoire qui propose au monde multiple de l'écologie politique d'être le passeur d'une civilisation à une autre ».

L'effet pervers

L'argument phare de la rhétorique réactionnaire est celui d'effet pervers, selon lequel « tout a l'effet contraire au but recherché » (Hirschman, 1991, p. 28). Les climato-sceptiques font usage de l'effet pervers sous des dehors atténués, que l'on pourrait nommer « effet désastreux » : l'effet n'est pas directement contraire, mais opposé sur un autre plan. La politique climatique vise essentiellement un mieux environnemental, en tentant d'éviter le réchauffement climatique ; elle a malheureusement des conséquences néfastes, essentiellement économiques. Avec la politique climatique, « le pays engage des dépenses injustifiées, il freine sa croissance et, au total, détruit nécessairement des emplois » (Gerondeau, 2009, p. 215). Ou bien encore, le contrôle des émissions de CO₂

³ Y compris, dans cet article, quand nous avons qualifié la politique climatique de quatrième débat des sociétés occidentales.

« risque de constituer pour l'Occident un handicap insurmontable dans sa compétition économique avec l'Asie » (Allègre, 2010, p. 32).

L'effet pervers met en avant les conséquences désastreuses de la réforme ; pour la défendre, il faut au contraire arguer qu'y renoncer aura des conséquences également désastreuses. Cette idée joue avec plus ou moins de force dans la rhétorique des partisans de la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre. De manière mesurée, Nicholas Stern (2007) défend de cette façon les politiques climatiques : aux coûts de l'action, il oppose les coûts de l'inaction. Poussée à ses extrémités, cette logique mène à un catastrophisme : la réforme est censée prévenir un péril imminent, une catastrophe. Le modèle en est bien sûr la catastrophe nucléaire, sous forme de guerre ou d'accident. La rhétorique du péril imminent ne s'ajuste toutefois pas parfaitement à la nature du réchauffement climatique. Les dommages du changement climatique sont graduels, progressifs et ne prendront une ampleur conséquente que dans une ou deux générations ; il n'y a pas d'événement générateur ponctuel.

Il n'en reste pas moins que la crainte d'une catastrophe prochaine est une des constantes de la défense écologiste de la politique climatique (on peut penser par exemple au film d'Al Gore *Une vérité qui dérange*). Le péril est considérable : « soit l'humanité décidera de s'engager dans la construction d'un mode de développement soutenable pour les hommes et la nature, soit elle s'enfoncera dans des temps obscurs où l'imprévisibilité des catastrophes le disputera au déclin économique et aux déchirements des conflits pour la survie » (Besset *et al.*, 2009).

Ce catastrophisme se réclame des meilleures références puisque Hans Jonas, philosophe dont la réflexion est à l'origine du principe de précaution, se place explicitement dans cette perspective. Pour bâtir son éthique de la civilisation technologique, il postule que « nous vivons dans une situation apocalyptique, c'est-à-dire dans l'imminence d'une catastrophe universelle, au cas où nous laisserions les choses actuelles poursuivre leur cours » (Jonas, 1991, p. 191).

La mise en péril

À la catastrophe à venir, les contempteurs de la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre opposent un autre type de péril. Ils assimilent ses partisans aux fourriers du totalitarisme. Luc Ferry est un des premiers à avoir rapproché écologisme et totalitarisme. Dans *Le nouvel ordre écologique*, sans faire d'amalgame, il suggère une proximité entre écologisme et nazisme en signalant que le nazisme avait promulgué des lois de protection de la nature et des animaux. Il en conclut que l'écologisme est contraire à l'humanisme occidental, que par sa victoire, « c'est le monde de l'esprit tout entier qu'il mettrait en péril » (Ferry, 1992, p. 275). Cependant,

pour ne pas passer pour un irresponsable, il appelle de ses vœux une écologie nouvelle, humaniste, passant par profits et pertes les tentatives existantes. Il s'agit là d'une caractéristique de la rhétorique réactionnaire : elle ne s'attaque pas frontalement au principe, elle lui concède parfois un certain bien-fondé, mais pour mieux pourfendre toute déclinaison concrète.

Plutôt que la *reductio ad Hitlerum*, les climato-sceptiques préfèrent de nos jours le rapprochement avec le communisme. « Les écologistes français sont pour la plupart des "pastèques", verts dehors, rouges dedans » (Gérondeau, 2009, p. 229). « Anciens rouges » (Gérondeau, 2009, p. 174), « ils ont conservé de la pratique communiste [...] le caractère non démocratique – de facto, totalitaire – de la démarche » (Allègre, 2010, p. 223). « Khmers verts » (Ferry, 2011), ils veulent imposer leur volonté aux autres et faire le bonheur des gens malgré eux. Les réformes qu'ils souhaitent conduisent tout droit à « une société totalitaire, encadrée par des taxes et des interdictions à gogo » (Allègre, 2010, p. 32). Cet argumentaire participe en fait de la rhétorique de la mise en péril (Hirschman, 1991, chap. 4) : les opposants à une réforme la présentent comme une menace envers ce qui constitue le cœur des sociétés occidentales, à savoir la liberté et la démocratie. Classique depuis *La route de la servitude* de Hayek, l'argument fait toujours florès aux États-Unis où les *Tea parties* comparent Obama à Hitler pour avoir voulu instaurer un système de protection sociale. Cette figure passe, dans notre exemple, par un rapprochement martelé entre Verts et Rouges – ce qui montre que, même après son effondrement, le communisme est toujours un repoussoir efficace.

Ces attaques outrancières conduisent en retour les écologistes à une forme d'angélisme. Bien loin de mettre en péril la civilisation occidentale, la politique climatique serait enfin l'occasion de relancer la croissance, de renforcer la démocratie, d'assurer la justice sociale... Les accents sont exaltés : le développement soutenable est « une clé de la croissance et de l'emploi ; c'est une clé pour un monde plus sûr et plus juste ; c'est une clé pour une Europe tolérante et contrastée » (Jouanno, 2010).

Nul doute qu'Hirschman y aurait retrouvé la « chimère de la synergie » (Hirschman, 1991, p. 243). De nombreux discours sur le développement durable ne font que décrire cette chimère, ils tirent leur force de leur propos consensuel. Que reprocher à une politique climatique qui « constituera une formidable opportunité pour engager nos sociétés et nos économies vers l'innovation, la sobriété en ressources et la création d'emplois qualifiés et non délocalisables dans tous les secteurs » ? (Besset *et al.*, 2009).

À un moindre niveau, certains arguments de Nicholas Stern, développés dans sa leçon inaugurale du 4 février 2010 au Collège de France, tombent aussi dans

l'illusion de la synergie. Pour lui, la lutte contre le changement climatique apportera à terme une énergie abondante, peu chère et non polluante ; pour cette raison, elle doit être entreprise malgré l'incertitude, de par ses retombées positives. Si on ne peut exclure des phénomènes de double dividende de ce type, on ne saurait avoir dans chaque situation, selon le dicton, le beurre et l'argent du beurre. Faire croire que les rêves les plus fous se réaliseront engendre des déceptions.

La classification par Hirschman de la rhétorique réactionnaire apparaît toujours pertinente pour analyser les arguments du refus des politiques climatiques. Cette nouvelle « réaction » diffère cependant en certains points des réactions qui constituaient le matériau d'Hirschman.

Dans la rhétorique réactionnaire traditionnelle, l'argument de l'effet pervers et celui de l'inanité sont contradictoires. Selon le premier argument, la réforme a un effet contraire au but recherché ; selon le second, elle n'a pas d'effet du tout. Hirschman soulignait que les arguments ne pouvaient donc être employés en même temps. Dans la rhétorique climato-sceptique, il n'y a plus contradiction. Si l'inanité frappe toujours la réforme proposée dans le domaine de ses buts, c'est-à-dire le domaine environnemental, l'effet n'est pas pervers *stricto sensu* mais affecte un domaine distinct de celui visé par la réforme. Il ne s'oppose plus directement aux buts environnementaux, mais développe ses conséquences néfastes dans un autre domaine, le plus souvent économique. Il devient ainsi possible d'associer inanité sur le plan environnemental et effets désastreux sur le plan économique. La rhétorique réactionnaire climato-sceptique complète de manière typique ce doublet par la mise en péril sur le plan politique. Quant à la rhétorique écologique, elle reprend la forme du péril imminent pour établir un diagnostic catastrophiste, lequel justifie la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre. Cette lutte apporterait des bénéfices dans des domaines annexes : l'argument des cobénéfices a la forme de la chimère de la synergie. La rhétorique écologiste repose avant tout sur ces deux arguments, mais elle les englobe parfois dans une perspective quasi eschatologiste, qui fait de la lutte contre le changement climatique, une étape nécessaire de la progression de l'humanité.

Conclusion

Nous nous sommes concentrés sur les différents arguments employés à l'appui ou en défaveur des politiques climatiques. Pour s'y opposer, les climato-sceptiques reprennent ainsi la rhétorique réactionnaire, tandis que les écologistes usent de la rhétorique progressiste. Que la réflexion d'Hirschman s'applique aux débats sur le problème climatique témoigne de la permanence de la rhétorique réactionnaire au cours de l'évolution des sociétés occidentales. Le débat sur le changement climatique

emprunte donc des sentiers battus à l'occasion d'autres débats, en particulier sur l'État providence. Ce déjà-vu peut finir par lasser.

Les arguments que nous avons étudiés ne constituent pas la partie la plus féconde des controverses climatiques, mais la plus audible. Ils forment l'essentiel du bruit médiatique. Cela est fâcheux, car ce sont avant tout des positions polaires, des radicalisations intransigeantes qui bloquent tout compromis. Plus qu'une grille d'analyse, cette étude espère pouvoir servir de filtre ; elle devrait aider à trier entre les arguments sensés et les vieilles ficelles. Loin de réduire le débat à la joute oratoire de deux camps, elle voudrait encourager à oublier cet affrontement mis en spectacle, et assainir l'espace public des facilités rhétoriques pour construire un véritable débat de société sur la politique climatique, ses nécessités et ses modalités. Nous en avons bien besoin.

Références

- Allègre, C., 2010. *L'imposture climatique ou la fausse écologie*, Paris, Plon.
- Besset, J.-P., Cohn-Bendit, D., Jadot, Y., Joly, E., 2009. L'Union européenne détient les clefs du succès, *Le Monde*, 21 novembre, 25.
- Ferry, L., 1992. *Le nouvel ordre écologique*, Paris, Grasset.
- Ferry, L., 2011. La joie mauvaise de l'écocatastrophisme, *Le Figaro*, 31 mars, 19.
- Gérondeau, C., 2009. *CO₂ un mythe planétaire*, Paris, Éditions du Toucan.
- Hirschman, A.O., 1970. *Exit, voice, and loyalty: responses to decline in firms, organizations, and states*, Cambridge (MA), Harvard University Press.
- Hirschman, A.O., 1977. *The passions and the interests: political arguments for capitalism before its triumph*, Princeton, Princeton University Press.
- Hirschman, A.O., 1991. *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*, Paris, Fayard.
- Hirschman, A.O., 1995. La rhétorique réactionnaire : deux ans après, in Hirschman, A.O., *Un certain penchant à l'autosubversion*, Paris, Fayard, 69-102.
- Jonas, H., 1991 [1^{ère} éd. : 1979]. *Le principe responsabilité*, Paris, Éditions du Cerf.
- Jouanno, C., 2010. Pour que l'écologie soit la toile de fond de toutes nos politiques, *Libération*, 22 septembre, 18.
- Lepage, C., 2010. L'écologie est une solution, pas une punition, *Le Monde*, 21 août, 16.
- Pottier, A., 2011. Le climato-scepticisme, réflexions sur la confusion des genres, *Futuribles*, 380, 27-40.
- Prévoit, H., 2007. *Trop de pétrole ! Énergie fossile et réchauffement climatique*, Paris, Le Seuil.
- Stern, N.H., 2007. *The economics of climate change: the Stern review*, Cambridge (MA), Cambridge University Press.
- Stern, N.H., 2010. *Gérer les changements climatiques. Climat, croissance, développement et équité*. Collection « Leçons inaugurales », Paris, Collège de France/Fayard, <http://books.openedition.org/cdf/189>.